Direction Générale des services
Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :
Marie BELLET
Responsable des Instances
02.35.14.67.69
secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN
3 février 2023
Délibération n°CA-2022-75

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 33 votants, dont 7 membres représentés.

Motion

Le conseil d'administration réuni le 3 février 2023, sensible à la mobilisation concernant la réforme des retraites, en particulier parmi les étudiants et les étudiantes, s'exprime en faveur de la levée de l'assiduité et des évaluations pour tous les enseignements (CM, TD, TP), les jours de mobilisation nationale et lors des assemblées générales.

Approbation de la motion

Pour	16
Contre	7
Abstention	9
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve la motion.

Fait à Rouen, le 3 février 2023

Le président de l'Université de Rouen Normandie

Laurent YON